



RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS

INFO

RENTES

UN BULLETIN DU RREO

HIVER 2014



Le RREO accueille son
nouveau président et
chef de la direction,
Ron Mock

PAGE 6

Photo : Paul Lawrence

DANS CE NUMÉRO

HIER ET AUJOURD'HUI :

En 2013, nous avons dépassé le cap des 200 000 abonnés à *iAccès Web*, notre site Web sécurisé réservé aux participants. Depuis que le site a été mis en ligne, nous avons continué d'y ajouter des services et de les améliorer. Voici quelques-unes des améliorations que nous avons faites en tenant compte de vos intérêts :

Un meilleur accès au calculateur de rente

Vous deviez compter au moins une année scolaire et avoir un contrat de suppléance à long terme pour pouvoir utiliser le calculateur de rente.

AUJOURD'HUI : Si vous comptez une année scolaire avec des services décomptés, peu importe le nombre de jours, vous pouvez accéder au calculateur et créer des scénarios de retraite.

Vous pouvez trouver le calculateur de rente en ouvrant une session sur *iAccès Web* et en cliquant sur l'onglet Ma retraite. Tandis que vous y êtes, vous pouvez créer et comparer jusqu'à cinq scénarios par session pour broser le tableau de votre retraite.

CONSEIL :

Des conseils pour vous aider à choisir la meilleure option de rente de survivant pour votre être cher

Choisir une option de rente de survivant se faisait seulement lors de la demande de rente.

AUJOURD'HUI : Nous offrons maintenant des conseils en ligne pour vous aider à choisir l'option de rente de survivant qui vous convient le mieux.

Qu'est-ce que cela signifie? Advenant votre décès, votre conjoint ou vos enfants

admissibles, le cas échéant, auront droit à des prestations qui les aideront à préserver leur sécurité financière. Le montant et le mode de versement des prestations sont fonction des droits à pension que vous avez accumulés dans le régime de retraite et du moment de votre décès, que ce soit avant ou après votre départ à la retraite.

Tout d'abord, nous vous recommandons de choisir l'option de rente de survivant la plus élevée bien longtemps avant que vous envisagiez la retraite. De cette façon, vous éviterez peut-être de devoir subir un examen médical. Vous devriez choisir cette option au moins deux ans avant la retraite ou à 63 ans, selon la première éventualité. Ainsi, vous aurez le choix entre toutes les options, quel que soit votre état de santé au moment de la retraite.

Ensuite, quand vous serez prêt à prendre votre retraite, vous pourrez répondre aux quelques questions que nous avons ajoutées à la section sur la rente de survivant de la demande de rente, afin d'en savoir plus sur votre situation personnelle. Ces questions vous aideront à décider quelle part de votre rente devrait être stipulée comme revenant à votre être cher. Par exemple, l'être cher dépend-il financièrement de vous? Si la réponse est oui, nous vous recommandons de lui attribuer un pourcentage plus élevé de votre rente, et si la réponse est non, de lui attribuer un pourcentage moins élevé de votre rente.

Pour mettre à jour votre option de rente de survivant avant de faire votre demande de rente, ouvrez une session sur *iAccess Web*, puis cliquez sur le lien Mon profil à partir de la page d'accueil. Agrandissez la section État matrimonial pour consulter et modifier votre option.

Rappel :

Mise à jour de vos renseignements bancaires en ligne

Si vous touchiez une rente du RREO et deviez modifier vos renseignements bancaires, vous deviez nous en aviser par écrit, par télécopieur ou par courriel.

AUJOURD'HUI : Vous pouvez ouvrir une session dans *iAccès Web* et mettre à jour vos renseignements bancaires canadiens en ligne. Quand vous aurez pris votre retraite, il suffira de vous rendre à la page Versements de rente ou à la page Mon profil pour modifier vos renseignements.

Quand vous les aurez modifiés, nous vous enverrons une confirmation par courriel. Ce courriel répond à deux objectifs :

1. Il vous rassure quant au fait que le changement que vous avez demandé a été effectué;
2. Il ajoute une couche supplémentaire de sécurité en confirmant que c'était bien vous qui avez demandé le changement.

Séances d'information personnalisées sur la retraite

Nous vous fournissons une liste de vérification générique pour les documents de votre dossier que vous devriez mettre à jour avant de pouvoir toucher votre premier versement de la rente.

AUJOURD'HUI : Nous avons créé une séance d'information personnalisée intitulée « La retraite en trois étapes », qui vous guidera dans les démarches à faire pour la retraite. On vous y indique également les documents qu'il nous faut pour votre dossier. Vous pouvez regarder cette séance d'information à la section Ma retraite.

CONSEIL :

L'ÉDUCATION PERMANENTE



Native de Trinidad, Franka avait 13 ans quand elle et sa famille ont immigré à Montréal. Quand elle a obtenu son diplôme de premier cycle, sa mère, une enseignante, lui a demandé ce qu'elle voulait faire de sa vie.

« Je lui ai dit que j'aimerais voyager, raconte Franka, et ma mère m'a répondu que je pouvais faire des voyages, mais seulement après avoir étudié dans un établissement de formation en enseignement. Il n'était pas question d'argumenter avec ma mère, et donc j'y suis allée. Par la suite, comme j'avais besoin de gagner ma vie, j'ai commencé à enseigner. »

Après avoir commencé, Franka n'a arrêté que près de 40 ans plus tard.

Elle a passé les neuf premières années de sa carrière en enseignant au niveau primaire à Montréal. Pendant ce temps, elle s'est mariée et est devenue mère de deux fils. En 1981, elle et sa famille ont emménagé à Mississauga en Ontario, où elle a continué d'enseigner au primaire. Avec le temps, Franka est devenue principale d'école.

« Je crois que nous devrions apprendre quelque chose de nouveau chaque jour. Ma carrière m'a fourni l'occasion d'interagir avec un grand nombre de gens intéressants, parents et collègues, desquels j'ai beaucoup appris. C'est ce que j'ai le plus apprécié en travaillant dans le domaine de l'éducation, » Franka ajoute-t-elle.

En 2009, elle est devenue admissible à une rente sans réduction. « C'est alors que je me suis rendu compte que c'était peut-être

l'occasion rêvée. J'ai commencé à envisager la retraite, mais quand est venu le temps de soumettre ma lettre de démission, je n'ai pas pu. Je n'étais pas prête. »

Franka n'est pas la seule. Savoir quand prendre sa retraite n'est pas seulement une décision financière; c'est aussi une décision émotive.

Conseils

Songez-vous à prendre votre retraite? Si oui, Franka vous donne les conseils suivants :

Commencez à vous renseigner sur le sujet quelques années à l'avance.

Ouvrez une session sur iAccess Web, notre site Web sécurisé réservé aux participants, et servez-vous du calculateur de rente pour créer différents scénarios et les comparer.

Discutez de vos estimations de rente avec votre famille et notez toutes vos questions.

Tenez compte de tout achat ou placement important, comme une nouvelle voiture ou des rénovations domiciliaires, qui se pointent à l'horizon.

« Le calculateur de rente m'a vraiment aidée à décider de ce qui serait un bon moment pour prendre ma retraite. Il m'a permis de préciser ma prise de décision et de planifier ce que je devais faire durant mes quelques dernières années précédant ma retraite, » nous dit Franka.

De plus, demandez-vous si vous prévoyez ou non travailler à temps partiel pendant la retraite. Si oui, renseignez-vous sur les règles de réemploi. Si vous n'êtes pas certain si le poste qui vous intéresse est considéré comme du réemploi, appelez des experts pour le leur demander. « Je ne voulais pas travailler comme enseignante suppléante ni retourner en classe, mais j'étais prête à travailler avec des adultes qui étudient dans un établissement de formation en enseignement, continue Franka.

Quand j'ai appelé le centre d'appels, j'ai discuté de ma situation personnelle avec une spécialiste des rentes. Elle était très bien renseignée et j'ai trouvé l'expérience très rassurante. »

En 2011, Franka a décidé qu'il était temps de mettre fin à sa carrière. « Écrire ma lettre de démission n'a pas été facile. Et la remettre a été encore plus difficile. »

Mais avec les recherches qu'elle avait faites avant de prendre sa décision, Franka savait exactement à quoi s'attendre.

Vous voulez en savoir plus?

www.facebook.com/monRREO

www.twitter.com/OTPPinfo

STIMULER L'ÉCONOMIE

L'étude était commanditée par quatre caisses de retraite de l'Ontario, y compris le RREO.

Un récent sondage mené par Angus Reid fait état d'une situation troublante en matière d'épargne-retraite au Canada. Le sondage indique que les ménages qui gagnent 50 000 \$ ou moins affectent moins de 7 % de leur revenu à leur épargne-retraite, taux qui augmente à 9 % pour les ménages qui gagnent entre 50 000 \$ et 99 000 \$. En comparaison, les retraités qui touchent des prestations déterminées ont versé de 10 % à 14 % de leur revenu en cotisations dans leur régime de retraite. Alors, une partie de la raison qui explique pourquoi les régimes CD sont généreux est que les participants à ces régimes cotisent davantage en vue de leur retraite.

Deux autres réponses du sondage Angus Reid sont alarmantes : seulement 26 % des Canadiens pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite et 15 % des Canadiens ne mettent pas d'argent de côté pour la retraite.

Malgré tout, les récents débats au sujet de l'épargne-retraite portaient sur le besoin perçu de convertir les régimes à prestations déterminées (PD) en régimes à cotisations déterminées (CD). Dans leur livre *The Third Rail: Confronting our pension failures*, l'ancien président et chef de la direction du RREO, Jim Leech, et Jackie McNish soutiennent que les régimes PD doivent évoluer pour pouvoir faire face aux défis démographiques, mais que se débarrasser des régimes PD serait une très grave erreur.



COTISATION

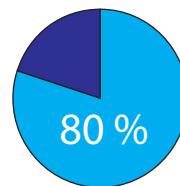
LES EMPLOYEURS
ET LES EMPLOYÉS
COTISENT



INVESTISSEMENT



LES DIX PRINCIPAUX RÉGIMES DE
RETRAITE DU CANADA ONT INVESTI
ENVIRON 400 G\$
DANS DIVERS ACTIFS CANADIENS



JUSQU'À 80 %
DU MONTANT DES RENTES
PROVIENNENT DE RENDEMENTS
DES INVESTISSEMENTS

PAIEMENT



RÉSULTATS



LES RETRAITÉS DE RÉGIMES
PD BÉNÉFICIENT D'UNE
SOURCE DE REVENU **FIABLE**



Selon l'étude menée par BCG, et autre une étude réalisée plus tôt en 2013, les régimes PD comportent de nombreux avantages, notamment :

- des coûts de placement très faibles;
- l'expertise en matière de placement permet à ces régimes de générer jusqu'à 80 % de l'actif d'une caisse par l'intermédiaire des revenus de placement;
- un risque de longévité partagé;
- la possibilité d'investir dans des secteurs auxquels les particuliers n'ont tout simplement

pas accès, tels que les biens immobiliers, les titres de sociétés fermées, les fonds de couverture et les infrastructures.

Le risque de longévité est important. Si vous êtes un enseignant retraité en Ontario, vous n'avez pas à vous soucier de la durée de votre retraite puisque vous savez que vous toucherez un montant déterminé de rente votre vie durant. Les participants aux régimes CD savent combien d'argent ils ont au début de la retraite. Comme ils ne savent pas combien de temps ils vivront, ils ne savent pas combien d'argent ils peuvent se

permettre de dépenser chaque année pendant leur retraite.

Selon l'étude menée par BCG, les retraités qui touchent des prestations déterminées peuvent dépenser davantage parce qu'ils ont un revenu prédéterminé garanti et stable pendant la retraite. Il s'agit d'une conclusion logique : si votre revenu est régulier et garanti, vous pouvez dépenser votre argent comme bon vous semble.

Par conséquent, au lieu d'opposer le secteur public au secteur privé, et les régimes à prestations déterminées aux régimes cotisations déterminées, peut-être faudrait-il adopter l'approche suivante : « Réparons ce qui est brisé et veillons à ce que tous les Canadiens aient accès à un revenu de retraite fiable et garanti. »

Principales conclusions de l'étude réalisée par The Boston Consulting Group (BCG)

Les retraités qui touchent des prestations déterminées dépensent annuellement de

56 à 63 G\$
en biens et services.

Les retraités qui touchent des prestations déterminées payent annuellement de

14 à 16 G\$
en impôt sur le revenu, en taxe foncière et en taxes de vente.

10 % à 15 % des retraités qui touchent des prestations déterminées ont recours au SRG, comparativement à 45 % ou 50 % des autres retraités, ce qui diminue de

2 à 3 G\$
par année les paiements au titre du SRG.

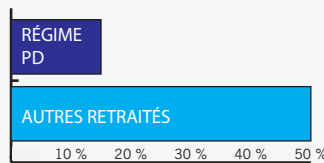
Plus la collectivité est petite, plus elle bénéficie des avantages des prestations de retraite versées au titre de régimes PD. Dans les petites villes de l'Ontario, les prestations de retraite au titre de régimes PD correspondent à près de

12 %
des gains totaux.

75 % à 80 %

des prestations de retraite versées au titre de régimes PD sont financées par les revenus de placement. Dans le cas du RREO, ce taux est de 77 % depuis dix ans.

RÉSULTAT 1 : ÉCONOMIES POUR LES POUVOIRS PUBLICS



DÉPENDANCE À L'ÉGARD DU SRG :
~10 À 15 %
DES RETRAITÉS DES
RÉGIMES PD REÇOIVENT LE SRG
VS
~45 À 50 %
DES AUTRES
RETRAITÉS

IMPÔT
14 À 16 G\$
EN IMPÔT PAYÉ PAR LES
RETRAITÉS DES RÉGIMES PD
(en 2011-2012)



UNE DÉPENDANCE MOINDRE À L'ÉGARD
DU SRG ET L'IMPÔT PAYÉ FINANCENT
D'AUTRES PROGRAMMES ET SERVICES
GOUVERNEMENTAUX

RÉSULTAT 2 : CONSOMMATEURS CONFIANTS



LES RETRAITÉS DE
RÉGIMES PD ONT
DÉPENSÉ DE 56 À 63 G\$
EN PRODUITS ET SERVICES
EN 2011 ET 2012



L'ARGENT EST RECYCLÉ
DANS L'ÉCONOMIE



UNE ÉCONOMIE
CANADIENNE
PLUS FORTE
PROFITE À TOUT LE MONDE

ENTRETIEN AVEC RON MOCK

Parlez-nous de la façon dont l'organisation a évolué au fil des ans et de ce qu'elle représente pour vous.

RON : Le RREO a connu des débuts modestes, mais a depuis évolué en un régime de retraite qui est reconnu dans le monde entier pour sa gouvernance, le rendement solide de ses placements et ses services aux participants.

J'ai vu l'organisation grandir considérablement au cours des douze dernières années où j'en ai fait partie et, s'il y a une chose que je peux affirmer, c'est que l'équipe du RREO accorde toujours la priorité aux participants. Nous sommes ici pour offrir la sécurité de la retraite et un service hors pair aux participants. Cela dit, d'importants changements sont survenus au chapitre de la réglementation et des placements. Pour croître pendant cette période de changements, nous devons continuer de faire preuve d'innovation, de capacité d'adaptation et d'une grande flexibilité.

Parlez-nous de vous.

RON : Selon moi, la vie est une question d'apprentissage continu; il ne faut pas avoir peur de poser des questions et de faire preuve de curiosité intellectuelle. En fait, mon professeur de calcul de 12^e année a joué un grand rôle dans mon processus d'apprentissage et a eu une grande influence sur ma vie – c'est l'une des raisons pour lesquelles je suis si fier de faire partie du RREO. Il a fait naître en moi une passion pour le calcul, ce qui m'a poussé à faire des études en génie

électrique à l'Université de Toronto. Lorsque j'ai obtenu mon diplôme, j'ai commencé à travailler chez Ontario Hydro. J'ai ensuite mis à profit mon esprit d'analyse dans le domaine des placements. En effet, pendant de nombreuses années, j'ai travaillé pour la société Burns Fry et j'ai également eu mon propre cabinet de gestion d'actifs. Je travaille pour le RREO depuis douze ans, et j'en suis maintenant le chef de la direction. Mon parcours a été des plus intéressants.

Dans mes temps libres, j'aime skier, faire de la voile et voyager avec ma famille. Je suis également un mordru de lecture. Il y a cinq ans, j'ai commencé à apprendre l'italien et je suis fier de pouvoir dire que je le parle maintenant assez bien.

Parlez-nous de la situation actuelle du régime de retraite et de la façon dont il évoluera.

RON : L'actif du régime dépasse les 130 milliards de dollars. Nous sommes donc en mesure de verser des rentes pendant longtemps. Toutefois, nous devons penser aux changements sous-jacents qui se produisent au point de vue démographique. Par exemple, les enseignants passent moins d'années sur le marché du travail qu'à la retraite. C'est une bonne nouvelle, mais pour cette raison, la caisse de retraite doit verser plus d'argent pendant des périodes de temps plus longues. Pour y arriver, nous devons assurer une répartition judicieuse de l'actif et exercer les droits appropriés sur la caisse pour que le régime soit viable lorsque nous faisons des prévisions sur 70 ou 80 ans.



www.otpp.com/nouvellesderentesenligne.

Parlez-nous de la contribution que vous voulez apporter au RREO maintenant que vous en êtes le dirigeant, et de vos priorités.

RON : Je me suis toujours concentré sur l'atteinte des objectifs, et ce n'est pas près de changer. Le RREO a toujours mis l'accent sur le rendement et a deux priorités principales. La première est de continuer d'effectuer des placements et d'obtenir les rendements nécessaires pour garantir la sécurité de la retraite des participants. Pour ce faire, nous devons adopter une approche mondiale et continuer de faire preuve d'innovation et de flexibilité lorsque nous faisons concurrence aux autres fonds de capitaux dans le monde. La deuxième est de dépasser les attentes de nos participants lorsque nous leur fournissons des services. Par exemple, nous cherchons constamment davantage de moyens de rester en contact avec eux, que ce soit en ligne, au moyen d'applications mobiles ou simplement en leur parlant au téléphone.

Fournir d'excellents services à nos participants est dans notre ADN, et je suis réellement fier d'être à la tête d'une organisation soutenue par une équipe aussi extraordinaire, qui accorde la priorité aux participants.

BRÈVES EN LIGNE



0,35 %

Taux de cotisation pour 2014

Votre taux de cotisation a récemment augmenté de 0,35 %. En 2014, le montant maximum de salaire sur lequel vous cotisez au Régime de pensions du Canada (RPC) est de 52 500 \$. Pour la portion de votre salaire jusqu'à concurrence du plafond fixé par le RPC, vous verserez une cotisation de 11,5 % au RREO. Et pour la portion de votre salaire dépassant ce plafond, votre cotisation au RREO sera de 13,1 %. Cette augmentation est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples, visitez www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/cotisations2014.



Mises à jour faites à Classtime

Nous avons apporté quelques améliorations à Classtime, notre application destinée aux enseignants suppléants. Vous pouvez maintenant synchroniser sans difficulté vos jours de travail entrés dans Classtime avec le calendrier par défaut de votre appareil mobile ou de votre tablette. Nous avons également ajouté une fonction de défilement facile, qui vous permet d'enregistrer autant de noms d'écoles et d'enseignants que vous voulez dans votre application, afin de les trouver facilement quand vous faites une nouvelle entrée. L'application Classtime est offerte en téléchargement gratuit pour les appareils Android et iOS.

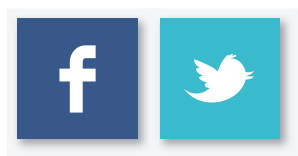
Rendez-vous à www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/majclasstime pour vous renseigner sur les autres mises à jour que nous avons faites.



Vos questions... sur la planification successorale avant la retraite

Pourquoi est-il important que je désigne un bénéficiaire? Devrais-je désigner mon conjoint comme bénéficiaire? Nous répondons à ces questions, et plus encore, dans les derniers épisodes de notre série vidéo Vos questions...

www.otpp.com/nouvellesderentesenligne/vq



La conversation se poursuit sur
www.facebook.com/monRREO,
www.facebook.com/myOTPP et sur
www.twitter.com/OTPPinfo.

Nous avons souligné le départ à la retraite de 4 200 enseignants en 2013 en mettant en ligne des anecdotes sur Facebook et Twitter. Nous avons également mis en ligne une question éclair, demandant en quelle année le RREO est devenu une organisation indépendante. Cinquante pour cent des enseignants connaissaient la bonne réponse (1990). C'est à cette époque que le gouvernement de l'Ontario a habilité le RREO à administrer le régime et à en diversifier les placements.

Dans la section interactive de Nouvelles de rentes en ligne, nous avons partagé une vidéo mettant en vedette les coauteurs Jim Leech, l'ancien président et chef de la direction du RREO, et Jacquie McNish, rédactrice principale au *Globe and Mail*. Dans cette vidéo, les trois solutions pour relever les défis modernes en matière de retraite sont expliquées selon le propos de leur nouveau livre, *The Third Rail: Confronting our pension failures*.

NOUVELLES EN BREF

Pas besoin de racheter les jours de congé non payés obligatoires

La Loi de 2012 donnant la priorité aux élèves a déclenché plusieurs changements pour l'année scolaire 2013-2014, notamment les jours de congé non payés obligatoires pour tous les enseignants. Comme plusieurs d'entre vous avez pris votre premier congé non payé en décembre 2013, notre ligne directe a été inondée d'appels de gens qui avaient des questions sur le rachat de services pour ces jours-là.

Nous considérons ces jours comme des jours non payés de service ouvrant droit à pension. Cela signifie que si vous aviez un horaire de travail lorsque vous avez pris un jour de congé non payé obligatoire, votre employeur déclarera ce jour dans vos services décomptés et remettra en votre nom les cotisations de la même manière que si vous aviez travaillé.

Le bulletin *Inforentes*^{MC} est publié à l'intention des participants et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect de *Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105
Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1180-3282

Alors, que devez-vous faire? Rien. Vous conserverez automatiquement dans le régime la totalité des services décomptés pour des jours de congé non payés obligatoires. Vous n'avez pas à communiquer avec nous pour racheter des services pour ces absences.

Rappel concernant le rachat de services avant le 30 avril

Si vous avez pris un congé autorisé qui s'est terminé en 2013, vous avez jusqu'au 30 avril 2014 pour nous dire si vous avez l'intention de procéder au rachat de services et avoir droit à un facteur d'équivalence (FE).

Si vous nous informez avant le 30 avril 2014 de votre intention de racheter des services pour votre période d'absence, vous obtiendrez un FE. N'oubliez pas que le FE aura une incidence sur votre plafond de cotisation à un REER.

Pour vérifier l'historique de vos rachats de services, ouvrez une session sur *iAccès Web*. Cliquez sur l'onglet Mes rachats et dites-nous si vous avez l'intention de racheter des services pour votre période d'absence. Même si vous décidez de ne pas les racheter du tout, nous vous demandons de nous informer de votre décision.



Le RREO croque dans les biscuits de Burton's Biscuits

Le RREO a conclu une entente pour l'acquisition de Burton's Biscuit Company, société britannique qui fabrique entre autres les Fingers de Cadbury et les Wagon Wheels.

« Grâce à son portefeuille de marques emblématiques, Burton est bien partie pour se classer en tête du marché des biscuits haut de gamme pendant longtemps et fera appel à l'innovation produit pour attirer les consommateurs en quête de délicieuses collations et gâteries à déguster à la maison ou ailleurs, » a déclaré Jo Taylor, responsable du bureau londonien du RREO.

DATES À RETENIR

Vous êtes invité à assister à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du 10 avril

Vous voulez en savoir plus au sujet de votre régime de retraite? Assistez à l'assemblée générale annuelle du RREO.

Date : le jeudi 10 avril

Heure : de 16 h 45 à 19 h

Lieu : The Carlu
444, rue Yonge, Toronto

Une période de questions est prévue, et vous aurez l'occasion d'interroger un spécialiste des rentes.

Pour y assister, inscrivez-vous à <http://www.otpp.com/fr/annualmeeting> d'ici le 1^{er} avril. Si vous ne pouvez y assister en personne, regardez la webémission en direct ou en différé à www.otpp.com/fr/annualmeeting.

Vous avez une question?
Envoyez-la-nous à
communications@otpp.com.

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

PM# 40062973

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5